

Faits d'actualité

Jean Dalpé

Volume 30, Number 3, 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dalpé, J. (1962). Faits d'actualité. *Assurances*, 30(3), 156–162.
<https://doi.org/10.7202/1103458ar>

Faits d'actualité

par

JEAN DALPÉ

I — Une nouvelle table de mortalité aux États-Unis: CSO 1958

156

Il y avait eu CSO 1941, c'est-à-dire la *Commissioners' Standard Ordinary Table* faite avec des chiffres de 1930 à 1940. Dix-sept ans plus tard, il y a la CSO 1958 établie avec les statistiques d'assurés de quinze sociétés américaines.¹ Les données de cette nouvelle table de mortalité sont intéressantes en regard des autres qui avaient jusqu'ici fourni les bases de la tarification chez nos voisins. Il est curieux de les rapprocher afin d'en tirer quelques conclusions. En voici des extraits qui indiquent la probabilité de mort comparative par mille assurés:²

Attained Age	American Experience Table (1843-1858)	1941 CSO Table	1958 CSO Table
0	—*	22.6	7.1
15	7.6	2.2	1.5
30	8.4	3.6	2.1
45	11.2	8.6	5.4
60	26.7	26.6	20.3
75	94.4	88.6	73.4
90	454.6	281.0	228.1

* Not originally available, as insurance was not sold on minors.

¹ De 1950 à 1954, tandis que l'American Experience Table était basée sur les données de la Mutual Life Insurance Company of New York, de 1843 à 1858, et la CSO 1941, sur des statistiques de 1930 à 1940.

² Nous les tirons d'un numéro de "Inspection News" qui les a reproduits de "The Patriot", organe de John Hancock Mutual Life Insurance Company. Nos commentaires ont comme point de départ l'article de monsieur Robert E. Slater.

Il ressort de ce tableau:

a) qu'en dix-sept ans, le taux de mortalité aux États-Unis a encore sensiblement diminué et surtout chez les bébés. De l'American Experience Table à la CSO 1941, les progrès de la démographie avaient été extraordinaires. De 1941 à 1958, ils se sont accentués, ce qui se manifeste par une nouvelle diminution de la mortalité à tous les âges, même les plus avancés. Malgré cela, il est vrai, le vieillard reste encore le plus exposé, avec ses forces décroissantes et ses faibles réactions à la maladie et à l'usure de son organisme.

157

b) si la mortalité de l'homme adulte a sensiblement diminué, le taux de la femme est encore moindre, ce qui pose des problèmes de tarification et de valeur de rachat. On les résout par une classification d'âge inférieure, par l'octroi de polices plus avantageuses qu'à un assuré de sexe masculin, de même âge. Il est curieux de constater le renversement des opinions en peu de temps. Il n'y a pas encore bien longtemps, en effet, la femme était considérée comme un risque plus coûteux que l'homme et on la tarifait en conséquence. Devant les chiffres, il fallut changer d'optique et la femme — cet être inférieur, ce démon de l'époque moyenâgeuse — fut traitée à l'égal de l'homme. Il appert maintenant qu'elle doit être tarifée à un niveau inférieur puisque son risque est meilleur. Pour l'homme, c'est une constatation un peu vexante et inquiétante; vexante, parce que l'homme n'aime pas reconnaître une supériorité à sa compagne, fut-ce pour l'état de ses artères, de son cœur ou de ses viscères. La statistique souligne à un bon moment que l'homme, s'il veut tenir plus longtemps, devra changer un peu sa vie à une époque où il n'a plus la résistance voulue pour aller au train d'enfer que la vie contemporaine lui impose. Rattrapera-t-il la femme dans cette course à la vie? Je ne le pense pas, car même s'il ralentit, comme on dit familièrement, vers l'âge critique de la soixan-

158 taine, il est trop pris par ses occupations pour diminuer son allure. Il faut, semble-t-il, que l'âge de la retraite, fixé arbitrairement à 65 ans, lui impose soudainement un repos forcé auquel rien ne le prépare, ni ses goûts, ni ses aptitudes, ni l'orientation antérieure de sa vie. Et même s'il le prend, il ne faut pas oublier qu'il existe un taux de mortalité favorable à la fille par rapport au garçon, dès l'âge le plus tendre: curieuse résistance que la nature semble avoir voulu accorder à celle que la littérature a qualifié de sexe faible. Elle a la faiblesse d'Hercule disait un de mes amis, un jour, en parlant d'une femme pour qui la curiosité tenait lieu de résistance physique; elle était de toutes les réceptions, de tous les coquets, de toutes les conférences et de toutes les réunions mondaines.

c) autrefois, bâtir un table de mortalité était un travail long, compliqué, qu'on n'entreprenait que forcé par les événements et les faits. On a dressé la nouvelle table de 1958 assez rapidement avec les machines dont on dispose. Avec les progrès de la technique, la création d'extraordinaires calculatrices a permis d'accélérer le travail de compilation. De plus en plus, celles-ci rendront possibles des études statistiques permettant de déceler des faits nouveaux, de les analyser dans les moindres détails et d'enlever aux conclusions antérieures ce qu'elles avaient d'un peu trop général, de hâtif, d'incomplet. Ainsi, l'automation a donné à la science actuarielle des moyens d'action extrêmement efficaces et rapides qui lui éviteront d'être distancée par les faits. Dans le passé, si l'actuaire a disposé de moyens de calculs très poussés, de règles dont l'application demandait une formation scientifique avancée, il faut admettre qu'il devait corriger fréquemment les conclusions auxquelles lui permettaient d'arriver des moyens d'action et d'étude nettement insuffisants, quelle qu'en fût l'ampleur. Pendant longtemps, l'actuaire a dû compter sur l'homme presque seul; il a maintenant un extra-

ordinaire adjuvant dans la machine développée à un point extrême. Il lui suffit de diriger une batterie de calculatrices pour en tirer infiniment plus que d'un bataillon de scribes. Le problème semble être de ne pas être débordé par la machine dont les moyens d'action doivent être tenus bien en main si l'on ne veut pas se perdre dans ses extraordinaires performances mécaniques.

II — Les résultats dans l'assurance automobile

159

Les résultats sont médiocres dans la plupart des cas; un seul est franchement mauvais parmi ceux que nous avons étudiés. Il est possible, cependant, que tout cela change d'ici la fin de l'année. Ainsi, septembre semble avoir corrigé les données de juillet et août. Que donneront novembre et décembre? Tout dépendra de l'hiver et "son triste cortège", comme on chantait autrefois dans les salons, à une époque où il fallait avoir du talent. Dans l'ensemble, les résultats ne paraissent pas être très défavorables, même si, depuis le début de l'année, les sinistres ont été plus nombreux et coûteux que l'année dernière. Que seront les tarifs en 1963? Nous le saurons bientôt quand on connaîtra le résultat des calculs auxquels on se livre outre-Ottawa pour rapprocher les primes et les sinistres et pour les exprimer en des formules justifiant des hausses ou des réductions de primes. Il faut admettre que les premières sont plus nombreuses et fréquentes que les secondes. Que seront les conclusions de ces Messieurs? Nous les souhaitons favorables à la province de Québec quand ce ne serait que pour tenir compte de l'état des esprits dans un milieu bien travaillé en ce moment par un désir de réformes de fond et de formes. Nous avons fait valoir des arguments de psychologie politique l'année dernière pour protester contre une hausse de tarif. Nous les employons à nouveau sans grand espoir, cependant, car la psychologie en mathématique est un facteur correctif, destiné à celui qui interprète qu'à celui qui collige les chiffres. N'est-ce pas au premier

160

que revient la décision cependant ? Mais, nous dira-t-on, avant de conclure, ne faudrait-il pas attendre d'avoir les chiffres des douze mois ayant suivi la mise en vigueur des nouvelles lois dans la province de Québec en 1961 ? Nous serions tout à fait d'accord si on ne s'arrêtait à juin de chaque année, ce qui voudrait dire que, pour prendre une décision, il faudrait attendre encore un an, c'est-à-dire la fin de 1963. Pour des raisons de prudence tout au moins, ne pourrait-on dans l'intervalle attendre pour augmenter, si vraiment on croit la mesure justifiée ? Les journaux ont annoncé une hausse probable de dix pour cent pour toutes les provinces. Si on n'a pas fait allusion à Québec, serait-ce que, pour une fois, on serait prêt à traiter la province différemment des autres ? Ce qui serait à la fois excellent et nouveau comme état d'esprit.

III — La situation économique au Canada

Il est difficile de dire exactement où elle en est cette année, au Canada. Cependant, quelques indices nous sont fournis par la statistique de la production, de l'exportation et de la consommation. Voici quelques chiffres tirés de *Financial Post*, qui ont trait aux mois de juillet, août et septembre. Ils montrent presque tous une amélioration sur la même époque, l'année dernière.

		En %
Indice général de la production industrielle	juillet	+ 8.2
Production d'électricité	août	+ 4.8
Revenu des ouvriers	juillet	+ 5.9
Dividendes versés aux actionnaires	septembre	+ 3.6 ¹
Emploi — nombre de personnes au travail	septembre	+ 2.4
Bâtiment	septembre	+ 10.6
Exportations	août	+ 6.5
Importations	juillet	+ 22.4
Montant des chèques en circulation	août	+ 9.8
Ventes d'assurance vie	août	+ 1.8
Commerce de détail	août	+ 2.3

¹ Pour les onze premiers mois, les dividendes atteindront en 1962, 824 millions de dollars contre 745 en 1961, semble-t-il.

Il est un peu tôt pour annoncer ce que sera le présent exercice. Les chiffres qui précèdent sont insuffisants également pour montrer également tout ce qui se passe en ce moment. Ils sont un indice, cependant, d'une activité plus grande que celle qui avait cours l'année dernière à pareille époque. L'indication la plus intéressante nous semble venir de l'emploi, du commerce extérieur, de la production d'électricité et de la production industrielle. Tout cela se tient puisque si l'industrie produit et exporte davantage, le commerce de détail se développe.

161

La Bourse reste nerveuse devant les événements internationaux et devant la menace que représentent pour le Canada les pourparlers engagés par l'Angleterre avec le Marché Commun. Il est évident que son entrée parmi les Six nous privera d'une situation privilégiée en Grande-Bretagne¹. Parviendrons-nous à la remplacer par des ententes conclues directement avec le Marché Commun et avec le reste du Commonwealth? Nous le souhaitons car il ne faut pas trop compter sur l'Angleterre pour renoncer à ce qu'elle considère comme une volte-face nécessaire à un moment où son économie a un grand besoin de débouchés nouveaux. Le Marché Commun serait un très vaste marché ouvert à son industrie. Il pourrait l'être également pour nous, si nous nous donnions la peine de l'étudier et de nous y adapter. On annonce le départ prochain pour l'Europe d'une mission économique destinée à étudier les bases possibles d'une entente. Nous croyons que c'est là une formule bien plus intéressante à exploiter que de laisser à l'Angleterre le soin de discuter l'avenir de nos rela-

¹ On lira avec intérêt à ce sujet l'article de Blair Fraser dans *MacLean's* de novembre 1962 (p. 18). Voici ce qu'il dit en conclusion: "What this will mean for Canada nobody can tell for sure. It will certainly mean the loss of some protected exports, in amounts that might run into hundreds of millions. It will probably mean the eventual growth of other healthier exports as demand rises in the great new markets of a united Europe. But in any case, all Canada can do is make the best of it."

tions avec l'Europe des Six, au cours des pourparlers qui précéderont son adhésion.

162

L'Angleterre a ses intérêts propres.¹ On peut attendre d'elle un certain appui pour favoriser les nôtres, mais c'est tout. Elle n'ira sûrement pas au-delà d'un certain point, surtout si la discussion de nos intérêts particuliers empêche ou gêne la réalisation des siens. Il faudrait cesser, croyons-nous, d'invoquer des liens sentimentaux pour essayer d'empêcher l'Angleterre de prendre des mesures d'ordre économique dont l'urgence semble s'imposer. Ainsi, nous ne serions plus à la remorque d'un grand pays ami, avec qui nous avons eu d'excellentes et précieuses relations économiques dans la passé. Si nous pouvons en garder encore quelques-unes, tant mieux, puisque ainsi nous desserrerons l'emprise qu'exercent sur nous nos voisins du Sud. Mais nous pensons qu'à la faveur des événements, il faut essayer d'élargir le cadre de nos exportations, sans nous cramponner à une politique négative qui ne peut plus durer, de l'aveu même des Anglais. En renonçant à la préférence impériale, ceux-ci perdront des marchés assez importants chez nous et dans le reste du Commonwealth. Ce sont ces débouchés possibles que le Canada, comme les autres pays qui le constituent, doivent chercher à utiliser en monnaie d'échange pour traiter avec le Marché Commun.

¹ Si l'on veut comprendre l'attitude du gouvernement canadien, lors de la dernière conférence du Commonwealth, tenue à Londres, il faut se rappeler que le Canada jouit en Angleterre d'une situation privilégiée depuis la création de la préférence impériale, mais aussi que le parti conservateur a cherché, dès son arrivée au pouvoir, à orienter la politique commerciale vers l'Angleterre pour faire échec partiellement à l'influence américaine et pour établir un certain équilibre dans nos exportations.